

CEPAG

www.cepag.be

Avec le soutien de



L'aide et les soins aux personnes âgées

Chronique d'une catastrophe sociale annoncée

COLLOQUE VENDREDI 21 NOVEMBRE, 9H-16H30 NAMUR

CEPAG

Programme

- 09h00** Accueil
- 09h30** **Le point sur le transfert de compétences « aide et soins aux personnes âgées »**
Raphaël Emmanuelidis, conseiller CEPAG et Michel Rosenfeldt, formateur et animateur CEPAG
- 10h30** **Enjeux du transfert de compétences pour les CPAS**
Direction des 2 maisons de repos et de soins du CPAS de Frameries
- 11h30** Pause-café
- 11h45** **Comment humaniser les maisons de repos ?**
Dominique Bignerou, directeur de la maison de repos / maison de vie solidaire de Cul-des-Sarts
- 12h30** Lunch
- 13h30** **Enjeux du transfert de compétences pour les soins et l'aide à domicile des personnes âgées**
Marc Xhrouet, directeur de la Fédération des Centrales de Services à Domicile
- 14h15** **Focus sur la Plateforme « Bien vivre chez soi » en Wallonie**
Laurence Dehan, responsable de la plateforme « Bien vivre chez soi » et Jessica Marchal, responsable « Logement Aînés » Service public de Wallonie, DGO Pouvoirs locaux, Action sociale et santé
- 15h00** Pause-café
- 15h15** **Focus sur le développement des maisons communautaires pour personnes âgées en Wallonie rurale**
Elodie Amant, chargée de mission et coordinatrice wallonne des ADMR et 2 animatrices de maisons communautaires
- 16h30** Fin de la journée

L'aide et les soins aux personnes âgées

Chronique d'une catastrophe sociale annoncée

Manque cruel de lits en maisons de repos, développement insuffisant des soins et services à domicile, hébergement et services inaccessibles financièrement, surcharge de travail pour les travailleurs du secteur... Le tout dans un contexte de vieillissement de la population.

Ce constat alarmant s'accompagne du transfert de compétences « soins et aide aux personnes âgées » suite à la 6^e réforme de l'Etat. Un transfert qui s'accompagnera d'une austérité budgétaire sans précédent.

Le CEPAG propose de donner la parole aux acteurs de terrain, aux professionnels des secteurs concernés et aux citoyens. Il s'agira de mettre en évidence les enjeux budgétaires et sociétaux de cette catastrophe sociale annoncée.

Adresse du jour Maison syndicale André Genot – Rue de l'Armée Grouchy 41 – 5000 Namur *Inscription* Par e-mail : cepag@cepag.be ou par téléphone : 081 26 51 56